



Vous avez créé un compte il y a quelques temps, et lorsque vous essayez de vous y connecter, le site site vous indique le message suivant :

Adresse mail ou mot de passe inconnu.
Vous avez oublié votre mot de passe? Suivez ce lien pour le réinitialiser.

Si vous êtes certain.e d'avoir bien entré votre e-mail et votre mot de passe utilisés sur le site, alors il est probable que votre compte ait été supprimé.

Pourquoi supprimer les comptes ?

Depuis 2018, la [Réglementation Européenne de Protection des Données](#) a renforcé vos droits en matière de vie privée.

Toutes informations personnelles non utilisées doivent être supprimées pour vous garantir la meilleure protection de vos données.

Au bout de combien de temps mon compte est-il supprimé ?

Sur le site des Médiathèques, ainsi que sur les ressources numériques, **votre compte est supprimé au bout d'un an après votre dernière activité.**

Une "activité" est définie différemment selon le site, mais toute connexion, emprunt, téléchargement est une activité en soi.

Je souhaite en savoir plus...

Nous vous invitons à consulter la page [Données Personnelles](#) pour tout savoir sur le traitement précis de vos informations.